

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

(DUERP)

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le 02/12/2025
ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Grille d'aide à l'évaluation des risques

Fréquence d'exposition

F1 : inhabituelle (moins d'une semaine par an)

F2 : occasionnelle (1 à 2 jours par mois)

F3 : fréquente (1 à 2 jours par semaine)

F4 : continue (tous les jours)

Gravité potentielle

G1 : mineur (lésions sans arrêt de travail)

G2 : significatif (lésions entraînant un arrêt de travail sans séquelles)

G3 : critique (lésions entraînant un arrêt de travail avec séquelles)

G4 : grave (incapacité permanente ou mort)

	F1	F2	F3	F4
G1				
G2				
G3				
G4				

**DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUEP)
SIEGE SAINT-FARGEAU**

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le 02/12/2025
ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

21/11/2025



Code du travail : article R4121-1 : obligation légale de création du DUER. L'employeur est le responsable.

Date de création : 07/07/2025

Date de dernière mise à jour : 19/11/2025

Opérateurs : Pascaleine Chalier et Magalie Lézé

SIEGE SAINT FARGEAU

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation	Mesures existantes			Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires
			G	F	Ri						
Bureaux											
	Exposition à la chaleur intense	3	2	Mise à disposition, lors de chaque épisode de chaleur intense, d'eau potable et fraîche en quantité suffisante et à proximité des postes de travail. Mise en place d'un aménagement des horaires. Pour les repas, changement de salle pour être dans une salle où la température est plus basse (salle de réunion). Remise d'un aérosol brumisateur d'eau à chaque agent. Possibilité d'exercer en télétravail pour certains agents. Mise en place d'affiches de prévention sur les tableaux d'affichage, présents à chaque étage. Juin 2024 : Protocole travail par conditions extrêmes 2025 : Information réalisée auprès de tous les agents							
	Exposition aux rayonnements optiques artificiels (éclairage intérieur, écran, photocopieuse)	1	4	Adaptation de l'éclairage à l'environnement de travail afin d'éviter la fatigue visuelle. Positionnement de l'écran perpendiculairement à toute surface vitrée, si possible. Installation de stores à lamelles horizontales. Installation des photocopies dans les couloirs.							
	Exposition aux champs électromagnétiques (ordinateurs, téléphones portables, wifi)			Achat de matériels conformes aux normes en vigueur. Utilisation de l'outil Oseray de l'INRS afin d'évaluer les risques dus aux rayonnements électromagnétiques : pas de risque identifié.	Evaluation des champs électromagnétiques par un organisme accrédité.			31/12/2026			
	Chute de plain-pied (couloirs, escaliers)	4	4	Veiller aux dégagements des voies par la mise en place de zones dédiées pour ranger le matériel. Mise en place de passe-câbles pour ne pas entraver les zones de circulation. Éclairage : mise en place de détecteurs de présence correctement réglés, dans les couloirs et les escaliers. Les trois escaliers sont équipés d'une main courante. Nettoyage régulier des escaliers et des couloirs, réalisé par l'entreprise de nettoyage.	Informier les agents sur les risques de chutes. Équiper les nez de marche de bandes antidérapantes dont la couleur est contrastée par rapport à la teinte des marches.			31/03/2026			
	Chute de plain-pied (extérieurs des locaux)	4	4	Veiller à ce que les allées de circulation extérieures soient libres de tout obstacle.	Etablir une consigne à suivre en cas de verglas, neige. Mise en place de bacs à sable ou à sel à proximité immédiate des allées de circulation et des entrées.			30/11/2025			
	Chute de hauteur (présence d'étagères, armoires)	4	2	Mise en place d'armoires basses privilégiées.	Achat d'un escabeau et suivi de sa vérification générale périodique. Sensibilisation à l'utilisation du matériel.			31/12/2025			
	Risque électrique et Incendie	4	2	Vérification périodique des installations électriques par un organisme et traitement des problèmes identifiés sans délai. Habilitation BS pour les opérations sur les installations électriques (formation réalisée, déclaré apte par le médecin du travail), pour certains agents. Plan d'évacuation et plan d'intervention présents aux entrées du bâtiment et à l'étage. Point de rassemblement matérialisé sur le plan d'intervention. Présence d'un système de détection et d'alarme. Présence d'une trappe de ventilation. Présence de blocs autonomes d'éclairage de sécurité. Présence d'extincteurs, à jour de vérification. Mise en place du registre de sécurité. 25 et 26/09/2025 : formation "Equipier de 1ère intervention" de la majorité des agents 25 et 26/09/2025 : Exercices incendie réalisés	Achat EPI adaptés aux travaux sous tension. Définir des personnes volontaires "guide-file" et "serre-file". Achat d'un panneau amovible point de rassemblement. Exercice incendie à réaliser tous les ans.			30/06/2026			

**DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUEP)
SIEGE SAINT-FARGEAU**

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

21/11/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 02/12/2025



ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation			Mesures existantes	Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires
		G	F	Ri							
	Risque addictifs (alcool, stupéfiants, cigarettes)	3	4		Règlement intérieur Chargé de mission santé : présentation du défi collectif d'arrêt du tabac (Mois sans tabac)	Elaborer une démarche de prévention collective. Installation d'une signalisation pour la zone fumeur en extérieur.	Octobre 2025 : installation d'une signalisation rappelant l'interdiction de fumer et vapoter sur les lieux de travail	31/12/2025			
	Maladies dues aux virus, aux bactéries, insectes (crise sanitaire majeure)	4	4		Existence d'une cellule de coordination de crise (Direction, CST, Chargée de santé) Campagne d'affichage et information par mail des règles de distanciation au travail, des gestes barrières, de la procédure à suivre en cas d'apparition des premiers signes. Mise à disposition de produits nécessaires pour se protéger : gel hydroalcoolique, masque FFP1 et papier à usage unique. Prioriser les activités essentielles. Possibilité pour certains agents d'exercer du télétravail.	Prévoir un stock de produits nécessaires (gel hydroalcoolique, masque...) Création d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA).	Octobre 2025 : Achat de bombes de désinfection pour une utilisation dans les bureaux et achat d'un stock de produit nécessaire (gel hydroalcoolique).	31/12/2025			
	Risques psychosociaux	2	3		Mise en place d'horaires de travail flexibles. Possibilité d'exercer en télétravail. Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (convention de partenariat avec le CDG89). Existence d'un accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS	Poursuivre les formations spécifiques (gestion des conflits, du stress, management bienveillant). Organisation de campagnes de sensibilisation en fonction des remontées terrain (stress, harcèlement...). Poursuivre l'accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS. Développement d'activités de bien-être sur le lieu de travail. Mise en place du registre Santé et Sécurité au Travail et sensibilisation des agents.		31/03/2026			

Accueil

	Accueil des nouveaux agents	Risque sur la santé et sécurité au travail	2	1	Règlement intérieur. Réalisation et communication du livret d'accueil. Présentation des nouveaux agents par l'envoi d'un mail. Mise en place d'un intranet JVS (livret d'accueil, règlement intérieur, protocole travail par conditions extrêmes)	Mise en place du registre Santé et Sécurité au Travail et sensibilisation des agents.		30/06/2026			
	Accueil physique et/ou téléphonique	Agressions physiques ou verbales	4	2	Limiter l'accueil en position de travailleur isolé (binôme) Communiquer le plus clairement possible pour limiter les incompréhensions et les litiges.	Installation d'un bouton d'alerte ou programmation d'une touche d'urgence (via Weebex). Installation d'une vidéoprotection à l'accueil. Enregistrement des appels téléphoniques : mise en place en cours Formation gestion des conflits.		30/06/2026			
		Confrontation à une personne victime d'un accident, d'un malaise	2	1	Mise à disposition d'une trousse de secours Mise en place d'une vérification régulière de la trousse de secours Formation des agents aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST) Présence d'un défibrillateur.	Formation continue SST pour l'ensemble des agents. Etablir une procédure décrivant la conduite à tenir face à une personne présentant des troubles du comportement. Suivre la vérification générale périodique du défibrillateur.		31/12/2026			
		Port de charge (réception de colis, déplacement d'archives...)	3	2	Organisation du travail afin d'éviter ou limiter au maximum le port de charges Port des charges les plus lourdes à 2. Mise à disposition d'aides à la manutention (chariot...). Organisation du rangement limitant les postures contraintes. Présence d'un ascenseur.	Ascenseur : suivre et effectuer les opérations et vérifications périodiques et occasionnelles ainsi que le contrôle technique. Sensibilisation des agents aux gestes et postures.		30/06/2026			

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)
SIEGE SAINT-FARGEAU

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

21/11/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025



Publié le 02/12/2025

ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation			Mesures existantes	Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires
		G	F	Ri							
	Risques psychosociaux	3	2		Mise en place d'horaires de travail flexibles. Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (convention de partenariat avec le CDG89). Existence d'un accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS	Poursuivre les formations spécifiques (gestion des conflits, du stress, management bienveillant). Organisation de campagnes de sensibilisation en fonction des remontées terrain (stress, harcèlement...). Poursuivre l'accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS. Développement d'activités de bien-être sur le lieu de travail. Mise en place du registre Santé et Sécurité au Travail et sensibilisation des agents.		31/03/2026			
Travail sur écran	Troubles musculo-squelettiques	3	4		2025 : achat de bras pour surélever les écrans d'ordinateur. Mise en place de porte document à la demande. Mise en place généralisée de siège avec accoudoirs. Favoriser l'alternance des tâches. Mise à disposition d'un matériel informatique adapté ainsi que des accessoires ergonomiques (souris ergonomique, casque téléphonique sans fil). 2025 : Gazette RH : présentation des mesures de prévention TMS	Proposition de repos-pied. Sensibilisation régulière aux prescriptions ergonomiques et aux risques liés au travail sur écran.		31/03/2026			
	Risque visuel (reflets sur écran, poste ergonomique)	2	4		Positionner l'écran perpendiculairement à toute surface vitrée, si possible. Installation de stores à lamelles horizontales.	Sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques		31/03/2026			
	Posture sédentaire (maladies graves, mortelles)	4	4		Alterner les tâches, les postures. Aménager les postes de travail en évitant les postures contraignantes (flexion, inclinaison, rotation du tronc) et les postures statiques prolongées. Visite périodique à la médecine du travail.	Sensibilisation du personnel aux risques de posture sédentaire.		31/03/2026			
Télétravail											
Télétravail	Troubles musculo-squelettiques	1	3		Mise en place d'un intranet JVS (charte télétravail, préconisations aménagement du poste de travail). 2025 : Gazette RH : présentation des mesures de prévention TMS	Sensibiliser les agents sur les risques du télétravail. Sensibilisation régulière aux prescriptions ergonomiques et aux risques liés au travail sur écran. Définir un espace de travail dédié et permanent à la maison, pour ne pas créer de nouveaux risques. Aménager au mieux le poste de travail à la maison.		31/03/2026			
	Postures sédentaires prolongées	4	3		Mise en place d'un intranet JVS (charte télétravail, préconisations aménagement du poste de travail). Alterner les tâches, les postures. Aménager les postes de travail en évitant les postures contraignantes (flexion, inclinaison, rotation du tronc) et les postures statiques prolongées. Visite périodique à la médecine du travail.	Sensibiliser les agents sur les risques du télétravail. Sensibilisation du personnel aux risques de posture sédentaire.		31/03/2026			
	Fatigue visuelle	1	3		Mise en place d'un intranet JVS (charte télétravail, préconisations aménagement du poste de travail). Alterner les tâches, les postures. Visite périodique à la médecine du travail.	Sensibiliser les agents sur les risques du télétravail. Sensibilisation du personnel aux risques de posture sédentaire.		31/03/2026			
	RPS	2	3		Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (convention de partenariat avec le CDG89). Existence d'un accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS	Poursuivre les formations spécifiques (gestion des conflits, du stress, management bienveillant). Organisation de campagnes de sensibilisation en fonction des remontées terrain (stress, harcèlement...). Poursuivre l'accompagnement médical et/ou psychologique aux salariés touchés par des RPS. Mise en place du registre Santé et Sécurité au Travail et sensibilisation des agents.		31/03/2026			

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)
SIEGE SAINT-FARGEAU

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

21/11/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 02/12/2025



ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation			Mesures existantes	Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires
		G	F	Ri							
	Hyperconnexion	2	3			Elaboration d'une charte de déconnexion (collaborative). Mise en place d'outils informatiques pour piloter les restrictions. Créer une culture Qualité de Vie au Travail fondée sur la déconnexion. Proposer des sensibilisations sur les risques de l'hyperconnexion.			31/03/2026		

Manutention de matériels

Transporter du matériel	Manutention	2	3		Utilisation d'un chariot. Préconniser l'utilisation de l'ascenseur. Etre à plusieurs pour réaliser la manutention.	Ascenseur : suivre et effectuer les opérations et vérifications périodiques et occasionnelles ainsi que le contrôle technique. Sensibilisation au port de gants et de chaussures de sécurité pour les agents techniques. Formation du personnel au port de charge.		31/03/2026			
	Chutes de hauteur	4	2		Organisation des archives en fonction des besoins. Limitation des hauteurs de rangement.	Achat d'un escabeau puis suivi de sa vérification générale périodique		31/12/2025			
Utilisation de Massicot, destructeur de papiers ...	Blessures (Coupures)	3	2		Suivre les instructions d'utilisation des machines. Massicot : existence d'une protection. Présence d'une trousse de secours au RDC, au bureau d'accueil.	Achat d'un outil adapté à l'ouverture des colis. Informer sur la présence d'une trousse de secours au rez-de-chaussée.		31/12/2025			
Utilisation de photocopies, imprimantes	Exposition aux produits dangereux	1	4		Marchés en cours : renouvellement du matériel, conforme à la réglementation. Positionnement du matériel dans les couloirs, avec une répartition optimisée.						
	Bruit	1	4		Mise en place des imprimantes dans les couloirs. Chaque bureau possède une porte d'entrée qui se ferme.						

Nettoyage des bureaux

Nettoyage des surfaces (mobiliers)	Chimique	1	3		Ménage réalisé par une entreprise extérieure. Aération des locaux lors de l'utilisation des produits de nettoyage.	Utiliser des équipements de protection (gants). Créer les fiches de données sécurité des produits de nettoyage et les mettre à disposition. Respecter les conditions de stockage, vérifier l'étiquetage des produits. Formation sur les dangers des produits de nettoyage utilisés.		30/06/2026			
	Biologique	2	3		Ménage réalisé par une entreprise extérieure. Lavage des mains. Port du masque, si besoin. Aération des locaux lors de l'utilisation des produits de nettoyage.	Formation sur les dangers des produits de nettoyage utilisés.		30/06/2026			

Subvenir aux besoins fondamentaux

	Bruit	2	4		Instauration d'une large plage horaire (12h-14h).						
	Exposition aux champs électromagnétiques (ordinateurs, téléphones portables, wifi)				Achat de matériel conformes aux normes en vigueur. Utilisation de l'outil Oseray de l'INRS afin d'évaluer les risques dus aux rayonnements électromagnétiques : pas de risque identifié.	Evaluation des champs électromagnétiques par un organisme accrédité.		31/12/2026			
	Brûlure	3	4		Mise à disposition d'une trousse de secours au rez-de-chaussée. Mise en place de vérifications régulières de la trousse de secours (1 fois/an). Formation des agents aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST).	Formation continue SST pour l'ensemble des agents		31/12/2026			

**DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUEP)
SIEGE SAINT-FARGEAU**

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

21/11/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 02/12/2025



ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation			Mesures existantes	Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires
		G	F	Ri							
Subvenir aux besoins fondamentaux	Électrique, Incendie	4	4	Red	<p>Vérification périodique des installations électriques par un organisme et traitement des problèmes identifiés sans délai.</p> <p>Habilitation BS pour les opérations sur les installations électriques (formation réalisée, déclaré apte par le médecin du travail), pour certains agents.</p> <p>Plan d'évacuation et plan d'intervention présents aux entrées du bâtiment et à l'étage.</p> <p>Point de rassemblement matérialisé sur le plan d'intervention.</p> <p>Présence d'un système de détection et d'alarme.</p> <p>Présence d'une trappe de ventilation.</p> <p>Présence de blocs autonomes d'éclairage de sécurité.</p> <p>Présence d'extincteurs, à jour de vérification.</p> <p>Mise en place du registre de sécurité.</p> <p>25 et 26/09/2025 : formation "Equiper de 1ère intervention" de la majorité des agents</p> <p>25 et 26/09/2025 : Exercices incendie réalisés</p>	<p>Achat EPI adaptés aux travaux sous tension.</p> <p>Définir des personnes volontaires "guide-file" et "serre-file".</p> <p>Achat d'un panneau amovible point de rassemblement.</p> <p>Exercice incendie à réaliser tous les ans.</p>		31/03/2026			
	Maladies dues aux virus, aux bactéries, insectes (crise sanitaire majeure)	4	4	Yellow	<p>Existence d'une cellule de coordination de crise (Direction, CST, Chargée de santé)</p> <p>Campagne d'affichage et information par mail des règles de distanciation au travail, des gestes barrières, de la procédure à suivre en cas d'apparition des premiers signes.</p> <p>Mise à disposition de produits nécessaires pour se protéger : gel hydroalcoolique, masque FFP1 et papier à usage unique.</p> <p>Prioriser les activités essentielles.</p> <p>Possibilité pour certains agents d'exercer du télétravail.</p> <p>Instauration d'une large plage horaire (12h-14h).</p>	<p>Prévoir un stock de produits nécessaires (masque...)</p> <p>Création d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA).</p>	<p>Octobre 2025 : Achat de bombes de désinfection pour une utilisation dans les bureaux et achat d'un stock de produit nécessaire (gel hydroalcoolique).</p>	31/12/2025	31/12/2026		

Préparation des réunions

Mise en place du matériel pour la réunion	Électrique	4	2	Red	<p>Vérification périodique des installations électriques par un organisme et traitement des problèmes identifiés sans délai.</p> <p>Habilitation BS pour les opérations sur les installations électriques (formation réalisée, déclaré apte par le médecin du travail), pour certains agents.</p>						
	Manutention	2	2	Yellow	Présence des tables sur roulettes.	Sensibilisation à la manutention.		31/03/2026			
Accéder à la cave	Chute de plain-pied (couloirs, escaliers)	4	2	Red	Eclairage : mise en place de néons.	<p>Informer les agents sur les risques de chutes.</p> <p>Équiper les nez de marche de bandes antidérapantes dont la couleur est contrastée par rapport à la teinte des marches.</p> <p>Mise en place d'une signalétique "attention 1ère marche haute".</p>		31/03/2026			
	Plafond bas	2	2	Green	Mise en place d'un éclairage (néons).	Mise en place d'une signalétique "attention plafond bas" ou bande jaune/noire.		31/12/2025			
Incendie				Red	<p>Vérification périodique des installations électriques par un organisme et traitement des problèmes identifiés sans délai.</p> <p>Habilitation BS pour les opérations sur les installations électriques (formation réalisée, déclaré apte par le médecin du travail), pour certains agents.</p> <p>Plan d'évacuation et plan d'intervention présents aux entrées du bâtiment et à l'étage.</p> <p>Point de rassemblement matérialisé sur le plan d'intervention.</p> <p>Présence d'un système de détection et d'alarme.</p> <p>Présence d'une trappe de ventilation.</p> <p>Présence de blocs autonomes d'éclairage de sécurité.</p> <p>Présence d'extincteurs, à jour de vérification.</p> <p>Mise en place du registre de sécurité.</p> <p>25 et 26/09/2025 : formation "Equiper de 1ère intervention" de la majorité des agents</p> <p>25 et 26/09/2025 : exercices incendie réalisés</p>	<p>Achat EPI adaptés aux travaux sous tension.</p> <p>Définir des personnes volontaires "guide-file" et "serre-file".</p> <p>Achat d'un panneau amovible point de rassemblement.</p> <p>Déterminer le nombre de personnes maximum acceptées dans la salle de réunion, comme défini dans les ERP.</p> <p>Exercice incendie à réaliser tous les ans.</p>		30/06/2026			

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)
SIEGE SAINT-FARGEAU

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

21/11/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 02/12/2025



ID : 089-200067130-20251127-210_2025-DE

Activités/Tâches	Risques/Dangers	Evaluation	Mesures existantes			Mesures préconisées	Mesures réalisées	Date de fin prévue	Avancement %	Date reportée	Commentaires	
			G	F	Ri							
Déplacements professionnels												
Déplacement professionnel	Routier	4	3			Mise à disposition du personnel, de véhicules de service/mission. Véhicules équipés de dispositifs de sécurité appropriés (dispositif d'arrimage des marchandises ...). Personnel titulaire du permis adapté au type de véhicule utilisé. Identification d'un salarié référent en charge de l'entretien courant des véhicules. Entretien régulier et réglementaire des véhicules. Assurance à jour de ses cotisations. Priorisation des transports en commun pour les déplacements professionnels. Règlement intérieur : possibilité de procéder, sur les postes à risque et selon des conditions spécifiques, à des contrôles d'alcoolémie et/ou de drogue.	Vérifier annuellement la présence des éléments de sécurité réglementaires : gilet de haute visibilité, triangle de signalisation, boîte d'ampoules, disque pour le stationnement en zone bleue, trousse de premiers secours. Formation du personnel à l'écoconduite. Sensibilisation régulière du personnel au risque routier. Mise en place de contrôles réguliers des permis de conduire pour les salariés se déplaçant dans le cadre de leur « mission ». Désignation d'un agent référent pour le suivi des éléments de sécurité présents dans les véhicules.		30/06/2026			
Utilisation de véhicules électriques	Electrique	4	3			Un agent technique référent forme les agents pour la conduite des véhicules électriques.	Créer une charte pour l'utilisation des véhicules électriques (présence de batterie au lithium). Formation des agents (conduite à tenir en cas d'accident électrique, en cas de dégagement gazeux...)		31/12/2026			
	Chimique	3	3			Un agent technique référent forme les agents pour la conduite des véhicules électriques.	Créer une charte pour l'utilisation des véhicules électriques (présence de batterie au lithium). Formation des agents (conduite à tenir en cas d'accident électrique, en cas de dégagement gazeux...)		31/12/2026			
	Incendie / explosion	4	3			Un agent technique référent forme les agents pour la conduite des véhicules électriques.	Créer une charte pour l'utilisation des véhicules électriques (présence de batterie au lithium). Formation des agents (conduite à tenir en cas d'accident électrique, en cas de dégagement gazeux...)		31/12/2026			
Transport de fonds : déposer la régie à la Poste de Toucy	Routier	4	3			Mise à disposition du personnel, de véhicules de service/mission. Véhicules équipés de dispositifs de sécurité appropriés (dispositif d'arrimage des marchandises ...). Un agent technique référent forme les agents pour la conduite des véhicules électriques. Personnel titulaire du permis adapté au type de véhicule utilisé. Identification d'un salarié référent en charge de l'entretien courant des véhicules. Entretien régulier et réglementaire des véhicules. Assurance à jour de ses cotisations. Règlement intérieur : possibilité de procéder, sur les postes à risque et selon des conditions spécifiques, à des contrôles d'alcoolémie et/ou de drogue.	Vérifier annuellement la présence des éléments de sécurité réglementaires. Formation du personnel à l'écoconduite. Sensibilisation régulière du personnel au risque routier. Mise en place de contrôles réguliers des permis de conduire pour les salariés se déplaçant dans le cadre de leur « mission ». Désignation d'un agent référent pour le suivi des éléments de sécurité présents dans les véhicules.		30/06/2026			
	Agression	3	3			Etre vigilant, attentif aux comportements des autres personnes.	Formation du personnel concerné. Mise en place du registre Santé et Sécurité au Travail et sensibilisation des agents.		30/06/2026			